

La diversité transylvaine entre mémoire culturelle et métamorphose politique

Radu Albu-Comănescu

Faculté d'études européennes, Université Babeș-Bolyai, Roumanie
radu.albu@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-5158-4638>



Reçu le 25-05-2020 / Évalué le 09-06-2020 / Accepté le 12-10-2020

Résumé

L'article traite le changement des politiques de gestion du patrimoine en Transylvanie, Roumanie. Forgé par un passé multiculturel, l'héritage matériel et immatériel de cette région ethniquement diverse a fait l'objet d'interprétations variées, principalement tributaires du nationalisme, avec des conséquences négatives perdurant même après la chute du communisme. Après les chaotiques années 1990, des changements se sont produits au début des années 2000 sous l'influence de trois facteurs : (1) le financement européen via des ONG internationales, concrétisé par une série de réussites ; (2) l'intérêt manifesté pour la région par des membres des maisons royales étrangères ; (3) des politiques alternatives, développées par une société civile proactive, qui a saisi l'opportunité d'agir et de sauvegarder le patrimoine, en le redéfinissant à la fois.

Mots-clés : héritage culturel, secteur privé, politiques publiques, Transylvanie, Roumanie

Diversitatea transilvăneană între memorie culturală și metamorfoză politică

Rezumat

Articolul discută schimbările de politici în gestiunea patrimoniului cultural din Transilvania, România. Cu origini într-un trecut multicultural, patrimoniul material și imaterial al acestei regiuni etnic atât de diverse a făcut obiectul unor varii interpretări, tributare adesea naționalismului, cu consecințe negative aşadar inclusiv după căderea comunismului. Urmând haoticilor ani 90, schimbările începute după 2000 s-au desfășurat sub influența a trei factori : (1) finanțările europene prin ONG-uri internaționale, cu o serie de reușite ; (2) interesul manifestat pentru regiune de către membri ai caselor regale străine ; (3) politicile alternative create de o societate civilă pro-activă care a profitat de oportunitate pentru a salva patrimoniul, redefinindu-l totodată.

Cuvinte-cheie : moștenire culturală, sector privat, politici publice, Transilvania, România

The Transylvanian Diversity between Cultural Memory and Political Change

Abstract

The article focuses on the change of policies of heritage management in Transylvania, Romania. Originating in a multicultural past, material and immaterial heritage from this ethnically diverse region was the object of various interpretations, mostly tributary to nationalism, therefore with negative consequences including after the fall of Communism. After the chaotic 1990s, changes occurred in the early 2000s under the influence of three factors : (1) European funding via international NGOs, leading to attractive success stories ; (2) interest shown in the area by foreign royalty; (3) alternative policies developed by the pro-active civil society, who seized the opportunity to act and save cultural heritage, redefining it at the same time.

Keywords : cultural heritage, private sector, public policies, Transylvania, Romania

Contexte historique et ajustement des politiques culturelles

En 2007, la ville transylvaine de Sibiu était choisie (avec la ville de Luxembourg) capitale européenne de la Culture. Dans quelques années, grâce à la prééminence acquise, cette ville roumaine revitalisa les projets de développement d'une série d'autres qui partageaient son profil multiculturel. D'une année à l'autre, des stratégies de développement gravitant autour de la culture furent présentées, la plaçant au centre de la croissance et de la régénération urbaine : Cluj-Napoca, Alba-Iulia, Oradea, Timișoara, Brașov. Si les stratégies locales dépendaient entièrement des directives gouvernementales, ces villes ont su se transformer en l'avant-garde d'un changement profond, renouvelant la gouvernance locale et régionale par l'inclusion des organisations non-gouvernementales, du secteur privé et d'autres communautés qui reflètent les intérêts de la société civile. Une décennie plus tard, la Transylvanie s'était constituée une image qui a largement remplacé les ténèbres de Dracula par une ruralité sereine, s'assumant comme région moins connue mais qui veut rester *pour les connaisseurs* et dont le tourisme choisit la mise en valeur des traditions, de l'écologie et d'une riche gastronomie. Longtemps indésirable par son réductionnisme, Dracula est devenu l'ambassadeur de cette volonté de transformation, un moyen d'attirer l'attention et de créer l'opportunité pour faire apprendre aux visiteurs la vraie histoire du pays.

Après la chute du Communisme, avec ses théories et idéologies, concevoir un mécanisme nouveau pour la prise de décisions, qui change le nationalisme intransigeant et le conformisme doctrinaire du Parti, n'a pas été facile - et ne fit pas partie des priorités des gouvernements postrévolutionnaires, sauf pour (cas exceptionnel) la Convention Démocratique de 1996-2000 (Rikalović, Mikić, 2015; Nared, Razpotnik Visković, 2014; Dragojević, Dragičević-Šešić, 2005).

L'ouverture de l'horizon politique et culturel, et l'internationalisation ont été bienvenues, illustrées par des conventions et des partenariats conclus avec des pays d'Europe occidentale. Pourtant,

les politiques internationales de coopération culturelle (...) n'ont pas réussi à créer le cadre nécessaire à l'inclusion administrative et financière des institutions nationales dans le riche réseau des organisations culturelles européennes et mondiales. Les initiatives d'échange sont toujours venues de l'extérieur (Şuteu : 2005, 26).

Il fallait encore du temps pour susciter une réflexion sur le potentiel des politiques culturelles, et un état d'esprit orienté vers l'innovation, le repositionnement du rôle de l'État, une approche constructive de la culture, du patrimoine, de l'éducation, des médias, des arts, des industries créatives.

En termes de valeurs, la Roumanie adopta des politiques culturelles fondées sur trois directions (Rațiu, 2005 : 101-123). La première était liée à l'intérêt national, la dignité et le standing international, construite sur l'identité, l'histoire et le patrimoine, par des événements qui visaient l'image publique du pays, mais qui risquaient trop souvent d'être paralysés par la bureaucratie et par les limitations de la diplomatie politique. La deuxième direction visait la croissance économique et de la cohésion sociale, dans une tentative de « certification à l'euroéenne » des politiques culturelles du pays ; c'était d'ailleurs une approche qui, théoriquement, changeait la compréhension du rôle de la culture par les institutions de l'Etat, mais - un marché culturel privé n'existant pas à l'époque, ni soutien privé à la culture faute de moyens - l'intervention publique dans la sphère culturelle resta forte, jusqu'à la distorsion des initiatives, du monde des arts où de la créativité elle-même, sous la pression des instructions administratives. La troisième direction - qu'on pourrait appeler culture/*quality lifestyle* - les attentes n'ont jamais été satisfaites : les formules les plus usitées passaient devant l'innovation ou l'alternatif et négligeaient complètement les parties prenantes (*stakeholders*) de la sphère culturelle ou des domaines adjacents (Rațiu, 2009 : 22-44). La Roumanie des années 2000 devait diversifier les formules de son expression culturelle, son expressivité aussi, les types d'activité culturelle, les acteurs impliqués, et assimiler les transformations générées par l'incessante croissance de l'industrie culturelle.

Après 2007, le gouvernement conçut des stratégies rapprochant les politiques de développement culturel de celles déjà pratiquées dans l'Union européenne. Malgré l'inflation bureaucratique, une attention spéciale fut accordée au développement stratégique de la culture, définie comme « facteur de progrès social » ou « instrument de la mise en œuvre d'objectifs sociaux et économiques » (Conseil de

l'Europe, 2012), accompagnée d'analyses, d'évaluations, de priorités et d'objectifs stratégiques. Ces politiques suggèrent des directions d'intervention, des stratégies d'implémentation, d'instructions de planification et de financement des activités culturelles, doublées d'une série de recommandations.

La situation a changé sans nécessairement évoluer. Le *Plan National de Développement pour les années 2007-2013* avait fixé six priorités de développement : compétitivité par l'économie fondée sur la connaissance ; modernisation de l'infrastructure de transport ; protection et amélioration de la qualité de l'environnement ; développement des ressources humaines, de l'emploi et de l'inclusion sociale, avec le renforcement de la capacité administrative ; développement de l'économie rurale et augmentation de la productivité de l'agriculture ; diminution des inégalités de développement entre les différentes régions du pays. Ces priorités n'incluaient pas la culture ; elle était tangentiellement invoquée comme « source de développement du tourisme, et de croissance et régénération des centres urbains ».

La Roumanie a aussi adhéré à l'Agenda européen pour la Culture dans un Monde Globalisé, dont les priorités étaient : la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel ; de la culture comme catalyseur de la créativité et de l'innovation dans le contexte du Traité de Lisbonne (stimulant les industries culturelles et l'économie) ; le renforcement de la dimension culturelle comme élément vital des affaires étrangères de l'Union européenne. Les documents de position du gouvernement reflétaient une nouvelle approche de la planification du développement national, la culture y étant intégrée comme une composante de la croissance soutenable. Elle fut encore comprise dans le Programme gouvernemental de 2009-2012, celui de 2013-2016 et dans la Stratégie de Développement National de 2013-2020-2030. Les objectifs des gouvernements était : de créer et maintenir « un cadre législatif, de réglementation et institutionnel pour le domaine culturel » harmonisé avec les bonnes pratiques européennes ; d'implémenter le plan d'action pour « l'enregistrement, le listage, la conservation et la promotion de l'héritage et des biens culturels contemporains » et de « forger des liens toujours plus étroits avec l'espace européen des valeurs culturelles » ; de « faire accessible la culture à toutes les catégories sociales et économiques des régions du pays » et « d'améliorer la condition économique et sociale des artistes ». L'institution responsable désignée pour les politiques culturelles et les stratégies nécessaires, le Ministère de la Culture¹, établit une série d'objectifs qui suivaient la stratégie susnommée : « protection du patrimoine culturel national et conservation de l'héritage culturel dans sa diversité » ; « augmentation du nombre de participants aux événements culturels », « modernisation et institutionnalisation

de l'infrastructure, et professionnalisation des ressources humaines impliquées », « soutien pour l'art contemporain et les industries créatives », la recherche dans le domaine des politiques culturelles, la promotion des valeurs nationales sur le plan international (par la création de l'*Institut Culturel Roumain*), et la promotion du multiculturalisme et de la culture des minorités nationales.

Tout ceci démontre que la perspective sur le développement culturel se fondait sur (1) l'héritage national roumain, (2) l'implication prioritaire des institutions de l'Etat, et (3) le développement des industries créatives. En 2009, cinq programmes financés par le gouvernement étaient envisagés dans un document supplémentaire du Ministère de la Culture, dédié aux politiques publiques, aux stratégies et à la coordination des politiques structurelles dans le but de mieux protéger et conserver le patrimoine culturel national (historique, archéologique, monuments, musées, collections, patrimoine immatériel), de promouvoir la création artistique contemporaine et la diversité culturelle, le développement des relations internationales qui aidait à la promotion à l'étranger, sans oublier le soutien accordé aux institutions culturelles subordonnées au Ministère, la réhabilitation des monuments historiques et la modernisation des institutions culturelles publiques.

Cette ambition a été rehaussée par l'addition d'une nouvelle *Stratégie sectorielle pour la Culture et le patrimoine national, 2014-2020*, sous la direction du même Ministère en (2013), suivie d'une *Stratégie* similaire pour les années 2016-2022. Les deux mettaient en évidence une transition vers une autre manière de comprendre la culture. Deux objectifs se projetaient à court, moyen et long terme, dont plusieurs institutions étaient chargées : le Gouvernement par le Ministère de la Culture, le Parlement, l'administration régionale et locale, et, complémentairement, le Ministère du Développement, celui des Finances Publiques, les organisations non-gouvernementales, etc. Les mêmes missions restaient en vigueur : protection de l'héritage culturel de la nation (dont la définition n'avait pas changé, « patrimoine culturel immobile, mobile et immatériel »), soutien accordé à la création artistique et culturelle contemporaine, amélioration du processus éducationnel lié à la culture, des capacités et des infrastructures institutionnelles. Quatre objectifs transversaux étaient aussi prévus : participation et implication des jeunes dans les activités culturelles, numérisation des ressources culturelles, amélioration et la diversification de l'offre culturelle, de la consommation culturelle, de l'exportation des produits culturels nationaux et de l'internationalisation de la culture. Cette stratégie maintient les objectifs antérieurement établis, mais elle ouvre une perspective *autre* sur les avantages économiques et la croissance que la culture peut générer.

Adoptant le modèle européen de politiques culturelles, cette interprétation de la culture constitue une nouvelle approche pour le gouvernement : elle vise une dynamique trans-sectorielle et comprend la culture comme élément de transformation socio-économique. C'est le commencement d'une ouverture vers des politiques *décentralisées*, qui seront expérimentées par les institutions nationales et locales.

Et pourtant, cette pratique bureaucratiquement si achevée a eu un impact limité parce que le nombre de monuments (inventoriés par le Ministère de la Culture et par l'Institut National du Patrimoine) qui avaient besoin de rénovations ou de restaurations était tel, qu'il mettait une pression ingérable sur la capacité de financement de l'Etat (Pickard, Çeliku : 2008, 265) ; et aussi, sur le peu de personnel capable de mettre en place les politiques nécessaires.

Mais le mot *décentralisé* a marqué le seuil d'un renouveau dans la gestion du patrimoine culturel, la preuve que (en moins de 10 ans) la logique des gouvernements avait changé, tout comme les techniques de management de l'héritage. Les origines de ce changement se trouvent à l'extérieur, en Europe - et les promoteurs, à l'intérieur.

Un Prince sur un cheval blanc

C'était effectivement, sous l'impact des visites annuelles du Prince de Galles en Transylvanie (la province occidentale et multiculturelle de Roumanie), que les ONG et les fondations ont commencé à jouer un rôle de plus en plus visible dans la gestion des biens culturels considérés comme partie d'un (certain) héritage transylvain. La Transylvanie est un cas typique de territoire central-européen, héritant de plusieurs empires, où les destins des plusieurs nations s'entrecroise et s'imbrique d'une manière complémentaire ; où l'ethnicité et le politique ont créé des légitimités distinctes, des discours dissociatifs, soutenant des principes qui collisionnent pris séparément, mais qui, fusionnés, dévoilent une réalité plus cohérente.

Longtemps politiquement Hongroise, donc Catholique et Protestante, la Transylvanie a été ethniquement roumaine, étant donnée la majorité de la population rurale, avec des Allemands de Saxe colonisés au 13^e siècle, eux-mêmes Catholiques et Protestants après la Réforme. Le nationalisme du 19^e siècle allait fracturer profondément les relations entre les communautés roumaine et hongroise, chacune défendant des thèses historiques antinomiques, allant jusqu'à la confrontation militaire et les annexions territoriales dans les deux guerres mondiales. Incorporée à la Roumanie depuis 1920 (respectivement 1947), avec plus d'un million

d'habitants d'origine et de culture hongroise, la Transylvanie était devenue le point central de l'antagonisme entre la Roumanie et la Hongrie, similaire à celui qui oppose Anglais et Irlandais, Serbes et Albanais, jadis Français et Allemands. C'était dans un contexte politiquement et culturellement délicat que les visites du Prince de Galles (dont la généalogie allie ancêtres Hongrois et Roumains) ont commencé à partir de 1998. L'héritier de la Couronne britannique montra un intérêt constant pour la biodiversité des paysages, les coutumes, l'architecture traditionnelle de Transylvanie, tout comme pour l'héritage culturel ; ses visites sont donc une conséquence de cette attention (Pop, Bolovan : 2006, 665). Mais ce qui a contribué à une perception publique différente de l'héritage transylvain fut l'intérêt montré par le Prince aux trois cultures coexistantes, sans différenciation, contrastant avec le nationalisme diviseur du 20^e siècle.

Ce qu'il me semble le plus important à propos de la Transylvanie est la combinaison d'écosystèmes naturels, de forêts et de zones agricoles, ainsi que les systèmes humains et culturels; cette relation intégrée, extraordinaire et unique, est d'une telle importance ! Si vous les séparez, vous vous retrouvez avec quelque chose qui ne peut être qu'exploité, sans être traité de manière durable (Galles, 2011).

Le soutien du Prince (et l'acquisition d'une série de propriétés paysannes dans l'ouest transylvain) a entraîné non pas seulement une approche plus rationnelle de la gestion du patrimoine hongrois et allemand - jamais prioritaire et souvent en danger par manque d'investissements -, mais ce même patrimoine est devenu plus attractif en termes de médiatisation, de rescousse et de subventions pour la communauté roumaine majoritaire, qui y retrouvait un moyen de renouveler une identité régionale plus prononcée. Ce sont les années où les manoirs et les châteaux confisqués par le régime communiste sont rétrocédés aux héritiers des anciens propriétaires, la plupart successeurs de la noblesse hongroise, de l'Eglise catholique ou des fondations protestantes. L'Autorité nationale pour la restitution des propriétés, agence gouvernementale, fut chargée de la restitution² ; des scandales politiques, de corruption et de prise de décisions biaisée ont éclaté, très souvent teintés d'opinions nationalistes, car 57 châteaux et des centaines de milliers d'hectares de forêts avaient été réclamés ; or, outre le débat concernant la valeur des biens que l'Etat remettait aux particuliers et sur la légalité du procès, la rétrocession créa les prémisses d'une valorisation économique de cet héritage, ainsi ravivé. C'est de cette sorte que le secteur privé et la société civile, dont l'image publique est globalement plus positive, commencent à jouer un rôle de plus en plus important dans la définition des politiques de gestion du patrimoine, et dans son appareil de management.

Les nouveaux acteurs : le secteur privé et la société civile

Le rôle joué par le secteur privé dans la soutenabilité du patrimoine culturel est depuis longtemps prouvé ; des fédérations d'ONG prestigieuses, telle *Europa Nostra*, en sont l'exemple. Le forum international de 2007 de Catane sur la privatisation de l'héritage était arrivé aux conclusions suivantes : (1) la globalisation et la pression sur les ressources financières des gouvernements continueront à déterminer le format des partenariats publice/privé ; (2) la privatisation de la gestion du patrimoine culturel et de l'héritage semble efficace ; (3) les solutions identifiées par le secteur privé doivent ou devraient faire partie d'une intervention complémentaire à celle du gouvernement, non pas en opposition avec celle-ci (ICCROM : 2007).

Croire qu'uniquement le secteur public doit soutenir ou protéger le patrimoine culturel a été réfuté en Roumanie par les réalités de la gestion de biens culturels qui font partie de l'héritage national en propriété privée. Le rôle du ce secteur a augmenté substantiellement à la fois par la récupération des biens confisqués par le régime communiste et par une suite de stratégies spécifiques : collecte de fonds, donations, volontariat (dans le domaine de la conservation), stages de formation dans les ONG, etc. De ce fait, la situation de Roumanie est comparable avec celle décrite par Françoise Benhamou (2004 : 187-202) employant la distinction de Mossetto entre les trois niveaux de protection du patrimoine (à savoir : réemploi, restauration partielle, conservation intégrale) : le secteur privé couvre les deux premiers cas, le gouvernement régularise le troisième (Peacock, Rizzo, 1994 : 81-98).

L'intervention du secteur privé est nécessaire pour lui faciliter la productivité et prend des formes différentes : législation, subventions, protection des droits de propriété, qui sont des instruments spécifiques du pouvoir public, nés de procédés législatifs et juridiques. Quand la conduite des acteurs privés ne rend plus service à la société par bénéfice culturel, le gouvernement a le droit d'intervenir comme régulateur, en imposant des contraintes, mais *pas de remplacer* le secteur privé. Parfois, l'intervention dudit secteur prend un caractère rectificatif, atténuateur ou amortisseur, dans des formules qui attestent des bonnes pratiques, sans avoir besoin de l'intervention des autorités publiques (sauf pour celles indirectes : réduction des impôts, standards régulateurs flexibles, etc.). La création de *propriétés de haute valeur historique et économique* est, avant tout, le résultat du secteur privé, tout comme ce qu'on peut appeler *l'héritage 2.0* : des biens culturels contemporains qui ont acquis un statut de référence par l'utilité ou le design architectural (églises ou centres religieux, sites et bâtiments industriels reconvertis). Cette vertu est rarement mise en évidence et mérite une reconnaissance particulière.

L'aide du secteur financier, qui se manifeste par des donations individuelles et des entreprises ou par financement participatif est devenue méthode fréquente dans la préservation du patrimoine transylvain. Le paradigme des partenariats avec les entreprises connaît un grand succès, mais la différence entre sponsorisation et partenariat a besoin d'être mieux définie. Compte tenu de l'évolution de la situation en Transylvanie au cours des 15 dernières années, les justifications financières et institutionnelles identifiées par Davide Ponzini (2010 : 508-521) s'appliquent aux pratiques locales ; les partenariats a) réduisent la pression sur les budgets publics; b) les coûts de production des services; c) maximisent l'efficacité des établissements privatisés; (d) améliorent la fourniture publique de biens et services dans le domaine de la culture et du tourisme; e) diminuent l'influence politique dans les décisions d'allocation des ressources; f) aident à la diffusion des droits de propriété et d'entreprise. Envisager une approche liée au principe du marché libre est utile (Rojas, 2001 : 15-23) ; elle favorise la privatisation des activités de conservation, le maintien et la mise en valeur des biens culturels, en contraste avec les devoirs du gouvernement dans le domaine. L'économie de marché et le capital sont, par leurs fonctions, implicites à la préservation de l'héritage, surtout pour les grands édifices, les jardins et les paysages, leur marketing, la réhabilitation, le financement, consolidation et le faire-valoir. En revanche, les attributs gouvernementaux (indispensables car stratégiques) incluent l'amélioration des espaces publics, des infrastructures, des plans de revitalisation urbaine ou régionale, des normes de préservation et la préservation des sites.

Le rôle grandissant du privé dans la gestion (par prestation de service) a été étudiée par le Conseil de l'Europe (2005) et reconnue comme « le secteur le plus important pour l'implication des acteurs privés dans la protection de l'héritage culturel ». La gestion privée comprend le management de la propriété d'Etat et de la propriété individuelle ; mais, le court-termisme, les intérêts réduits au gain financier ou commercial immédiat (même si parfois compatibles avec les bonnes pratiques de la gestion du patrimoine) mettent en danger la vision sur le long terme et les projections nécessaires pour déterminer une distribution meilleure des bénéfices (Cowen, 2009 : 19-47). Des spécialistes comme Kevin Gibson (2009 : 327-348) ont étudié l'effort des autorités publiques de limiter le conflit entre les droits des actionnaires et des parties prenantes, considérant qu'une telle opposition peut être diminuée par l'implémentation de rôles mutuellement convenus. Quant au volontariat, pendant que les économistes concordent sur l'importance des individus qui consacrent leur capacité de travail et leur productivité à des ONG sans être rémunérés, la valeur économique de cette main-d'œuvre bénévole n'est jamais incluse dans le PIB, même si le volontariat a un impact positif sur les comptes (Da Milano, Gibbs, Sani, 2009 ; Leete, 2010).

Pour clore cette analyse-cadre de la gestion de l'héritage en Transylvanie, il faudrait ajouter l'intéressante catégorisation des différentes normes de volontariat identifiées par Edith Archambault (2005 : 11-34) : (1) un modèle rhénan, correspondant à l'Autriche, la Belgique, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, œuvre des organisations institutionnelles et professionnelles qui opèrent dans le domaine, en fonction de religions, affinités politiques ou attachements syndicaux ; (2) un modèle libéral, spécifique au Royaume-Uni et à l'Irlande, ayant des racines dans le socialisme chrétien du XIXe siècle, attaché à la responsabilité sociale, mais organisé localement, avec peu de stimuli accordés par les autorités publiques locales ou régionales; (3) un modèle social-démocrate, scandinave, avec une tradition associative centrée sur les interventions volontaires, individuelles, détachée des définitions idéologiques ou religieuses; et (4) un modèle méditerranéen, de Grèce, d'Italie, du Portugal et d'Espagne, avec une montée du secteur privé (compte tenu des limites financières des autorités centrales), découlant de la tradition de service communautaire de l'Église catholique.

Conclusions : la métamorphose

Ces modèles aident à comprendre comment la mise en valeur du patrimoine a évolué en Transylvanie en termes de gestion, d'utilité publique et de perception, sous l'impact des déclencheurs extérieurs qui ont mobilisé les initiatives et les ressources, entraînant un type de management avec des caractéristiques issues des quatre modèles, celui libéral dominant (conséquence de l'implication britannique).

La justification économique et la naissance d'une notoriété internationale positive de la région ont produit une *société de participation* qui joue sur la *diplomatie du patrimoine* (Winter, 2015 : 997-1015), a la tendance de transcender les divisions nationales et de convertir les identités opposées en *identités collaboratives* construites sur des projets d'intégration à partir du patrimoine, pour transformer l'altérité culturelle auparavant négligée en *diversité harmonisée*. La formation des identités contre l'Autre est remplacée par la construction des identités avec l'Autre. Ainsi, la Transylvanie rejoint la politique des droits culturels promue par le Conseil de l'Europe, qui contribue à l'identité européenne par la protection des traits culturel distinctifs qui enrichissent le continent (Pickard, 2002 : 11), car à la fois les identités spécifiques et les fondements communs de l'Europe doivent être défendus par une compréhension plus profonde des qualités culturelles des autres nations. C'est la voie la plus sage pour réunir les récits nationaux roumain, hongrois et allemand, dans ce qui est, après tout, une patrie partagée.

Bibliographie

- Archambault, E. 2005. « Le bénévolat en France et en Europe ». In : *Pensée plurielle*, vol. 9, 1, p. 11-34.
- Benhamou, F. 2004. Who owns cultural goods? The case of built heritage. In : Ginsburgh, V.A. (ed.), *Economics of Art and Culture*. Amsterdam : Elsevier.
- Conseil de l'Europe. 2005. *The Private Management of Cultural Property* (rapport de l'Assemblée parlementaire) doc. 10731, <http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewHTML.asp?FileID=11062&lang=EN> [consulté le 10 juin 2019].
- Cowen, T. 2002. *Creative Destruction: How Globalization Is Changing the World's Cultures*. Princeton NJ : Princeton University Press.
- Da Milano, C., Gibbs, K., Sani, M. 2009. *Volunteering in Museums and Cultural Heritage. A European Handbook*, http://online.ibc.regionemilioromagna.it/I/libri/pdf/VOCH_inglese.pdf [consulté le 20 juin 2019].
- Dragojević S., Dragičević-Šešić, M. 2005, *Arts management in turbulent times : Adaptable quality management*. Amsterdam : European Cultural Foundation / Boekmanstudies.
- Gibson, K., 2009. « Profit from the priceless: heritage sites, property rights and the duty to preserve ». In : *Business and Society Review*, 114 (3), p. 327-348.
- Gouvernement de Roumanie. *La Stratégie de Développement National de 2013-2020-2030*, http://turism.gov.ro/web/wp-content/uploads/2017/05/strategia_sectoriala.pdf [consulté le 18 mai 2019].
- Gouvernement de Roumanie. *Inventaire des monuments historiques*. <https://patrimoniu.ro/monumente-istorice/lista-monumentelor-istorice> [consulté 3 juin 2019].
- Gouvernement de Roumanie. *Programme gouvernemental de 2009-2012*. <http://www.cdep.ro/pdfs/guv200912/ProgramGuvernare.pdf> [consulté le 10 mai 2019].
- Gouvernement de Roumanie. *Programme gouvernemental de 2013-2016*, http://gov.ro/fisiere/pagini_fisiere/13-08-02-10-48-52program-de-guvernare-2013-20161.pdf [consulté le 15 mai 2019].
- ICCROM (International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property). 2007. *Privatisation and Cultural Heritage: Proceedings of an International Forum*. Catane : 'Urbis
- Leete, L. 2010. The Valuation of Volunteer Labor. In: *Handbook of Research on Nonprofit Economics and Management*. Cheltenham : Edward Elgar Publishing.
- Mossetto, G. 1994. The Economic Dilemma of Heritage Preservation. In: Peacock, A., Rizzo, I. (ed.) *Cultural Economics And Cultural Policies*. Dordrecht : Springer.
- Nared, J., Razpotnik Visković, N. (ed) 2014. *Managing Cultural Heritage Sites in Southeastern Europe [Enhancement of Cultural Heritage through Environmental Planning and Management]*, Ljubljana : Založba ZRC.
- Pickard, R. 2002. *European Cultural Heritage: A review of policies and practice*. Strasbourg : Council of Europe.
- Pickard, R., Çeliku, F. (ed.). 2008. *Analysis and Reform of Cultural Heritage Policies in South-East Europe*. Strasbourg : Council of Europe, Directorate of Culture and Cultural and Natural Heritage.
- Ponzini, D., 2010. « The process of privatisation of cultural heritage and the arts in Italy: analysis and perspectives ». In: *International Journal of Heritage Studies*, 6/XVI, Londres : Routledge, p. 508-521.
- Pop, I.A., Bolovan, I. 2006. *History of Romania: Compendium*, Bucarest : Institutul Cultural Român.
- Rătiu, D.E., 2005. « Cultural Policy in Romania: Justifications, Values and Constraints. A Philosophical Approach ». *Journal for the Study of Religions and Ideologies*, vol. 4, 12, p. 101-123.

- Rațiu, D.E., 2009. « Cultural Policy and Values: Intrinsic versus Instrumental? The Case of Romania ». *Journal of Arts Management, Law and Society*, vol. 39, 1, p. 22-44.
- Rikalović G., Mikić, H. (ed.) 2015. *Heritage for Development in South-East Europe: New Visions and Perceptions of Heritage through the Ljubljana Process*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- Rizzo, I., Mignosa, A., 2013. *Handbook on the Economics of Cultural Heritage*. Cheltenham : Edward Elgar Publishing.
- Rojas, E., 2001. El sector privado en la conservación del patrimonio urbano en América Latina y el Caribe: lecciones de tres experiencias. In: Carrión F., (ed.), *Centros Históricos de América Latina*. Paris: UNESCO.
- Şuteu, C., 2005. *Overview on Cultural Policy in Central and Eastern Europe 1990/2003*. Bucarest : Societatea Academică Română.
- Şuteu, C., 2005. Cultural Policies in Transition. The Issue of Participation and the Challenge of Democracy. In : *The Arts, Politics and Change- Participative Cultural Policy-Making in South Eastern Europe*. Amsterdam : European Cultural Foundation/Boekmanstudies.
- Wild Carpathia*. 2011. Entretien avec le Prince de Galles.
vidéo en ligne,https://www.youtube.com/watch?v=7PQJ_kSLt08,
de 8'37» à 9'10» ; [consulté 5 juin 2019].
- Winter, T., 2015. « Heritage Diplomacy ». In : *International Journal of Heritage Studies*, 21, n° 10, p. 997-1015.

Notes

1. Variablement appelé Ministère de la Culture ; de la Culture et des Cultes ; de la Culture et de l'Identité nationale ; de la Culture et du Patrimoine national.
2. Il y avait plus de 8 000 demandes de restitution acceptées en 2008, évaluées à environ 900 millions lei (ca. 300 millions € en juillet 2008).